Salaires des fonctionnaires de l'assemblée Nationale: "du fantasme" dit André Chassaigne (PCF). Fact-checking de Géraldine Woessner.

07/06/2018 à 8h46

> *Pour @AndreChassaigne, les agents de l'@AssembleeNat ne sont pas payés si cher*
>
> *C'est faux. @GeWoessner vous révèle les 40 plus hauts salaires des fonctionnaires de l'Assemblée, qui gagnent en moyenne 8335€ brut #E1Matin pic.twitter.com/plrqjIyUkl*
>
> *— Europe 1 (@Europe1) 7 juin 2018*

L'article original du Point:

(…)
Au départ, il y a l'incroyable histoire d'une Assemblée qui a la particularité de n'avoir jamais été contrôlée entre 1789, date de sa création, et 2007, date à laquelle Nicolas Sarkozy avait demandé à la Cour des comptes d'intervenir, ce qui avait donné lieu à des scènes inédites et choquantes. **Le contrôle s'était très mal passé, les auditeurs de la Cour ayant été empêchés par tous les moyens imaginables de remplir leur mission : fausses informations, coups fourrés et autres sabotages jusqu'à ce que, malgré tout, un rapport très critique soit établi, lequel finira par être totalement**

enterré.

Le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer, en détruira au broyeur et de ses propres mains tous les exemplaires disponibles au moment de céder son perchoir à Claude Bartolone, en juin 2012. Un même déni officiel que pour le rapport Perruchot, fin 2011, sur les finances secrètes des syndicats !
(…)

À l'autre bout de la chaîne, chez les agents de base de l'Assemblée, **on trouve les employés les plus cousus d'or et les mieux payés de tous les agents de base français, toutes catégories confondues, avec leurs salaires qui démarrent à 6 465 euros et montent jusqu'à 9 449 euros en fin de carrière. Notre auteur, qui a cohabité avec eux à l'Assemblée, les a vus à l'œuvre :** « Dans les bâtiments où travaillent les députés sont positionnés à chaque étage des bureaux d'agents, écrit-il dans son enquête. Ces fonctionnaires sont nommés les agents d'étage. Leur rôle est essentiellement de rendre service aux députés et aux assistants parlementaires en distribuant le courrier dans des cases nominatives attribuées, une fois le matin, une fois l'après-midi, ou encore distribuer des ramettes de papier blanc (deux par semaine) et transporter d'un bâtiment à l'autre des rapports et textes de loi que certains élus ont réalisés. »

« Ils peuvent aussi répondre aux questions, poursuit-il, et donner des orientations sur certains services existants. Et… c'est tout. **Mais alors, que peuvent-ils bien faire entre deux distributions de courrier et de ramettes de papier blanc ? » Réponse : « Ils discutent entre eux, jouent aux mots fléchés et au sudoku […], regardent la télé […] ou des films sur leurs ordinateurs. » On a bien compris : ils n'ont rien à faire d'autre que de s'occuper du courrier et des ramettes ! Et ils sont 400 dans ce cas !**
(…)

Le Point